CORPORATION DE LA CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND

REDEVANCES D'AMÉNAGEMENT LOI 1997

AVIS D'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DE REDEVANCES D'AMÉNAGEMENT PAR LA CORPORATION DE LA CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND

VEUILLEZ NOTER que le conseil de la Corporation de la Cité de Clarence-Rockland a adopté, le 8 mars 2010, le règlement 2010-47 sous les provisions de la Loi de 1997 sur les Redevances d'aménagement. Ces redevances, selon le règlement 2010-47, sont perçues sur tous les biens fonds tel que désigné à l'intérieur des limites du plan officiel de la Cité de Clarence-Rockland, par conséquent, une carte index n'est pas requise pour cet avis.

VEUILLEZ AUSSI NOTER que toute personne ou tout organisme peut faire appel du règlement devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario en vertu de l'article 14 de la Loi en déposant auprès du secrétaire de la municipalité, un avis d'appel énonçant la nature de son opposition au règlement et les motifs à l'appui. La date d'expiration du délai d'appel du règlement est le 19 avril 2010.

Les taux imposés sous le règlement des redevances d'aménagement sont requis afin de payer pour l'augmentation des coûts capitaux pour les services suivants : bibliothèque, incendie, parcs et loisirs, services publics, transport en commun, réglementation, gouvernement général, les chemins et toutes autres dépenses associées, aqueducs et égouts sanitaires. Les frais de redevances chargés selon le règlement sont comme suit :

Usage Résidentiel	Redevances par unité ($)		
	À travers toute la ville	Avec service d'eau	Avec tous les services
Simple, Semi-détaché et Duplex	$ 8,228	$ 8,698	$ 9,782
Multiple et en rangée	$ 5,575	$ 5,894	$ 6,628
Appartements	$ 4,446	$ 4,700	$ 5,286
Usage Non-Résidentiel	**Redevances par mètre carré ($)**		
	À travers toute la ville	Avec service d'eau	Avec tous les services
Tous les types – par mètres carrés	$ 38.98	$ 42.53	$ 50.71

Une copie complète du règlement est disponible pour consultation au service des finances de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

Daté à la Cité de Clarence-Rockland ce 11 mars 2010.

Chantal McLean-Leroux, C.A.
Trésorière
Cité de Clarence-Rockland
1560 rue Laurier
Rockland, Ontario
K4K 1P7